

COMMUNIQUÉ

ÉTATS FINANCIERS 2010-2011

Dolbeau-Mistassini, le 25 octobre 2011. – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a adopté les états financiers de l'année scolaire s'étant terminée le 30 juin 2011, lors de la séance régulière du conseil des commissaires, tenue le 25 octobre 2011.

L'exercice financier 2010-2011 se solde par un excédent des dépenses sur les revenus de 310 577 \$. Les revenus sont de 99 234 848 \$ et les dépenses encourues de 99 545 425 \$.

Les revenus d'opération de 99 234 848 \$ de la commission scolaire proviennent principalement de trois sources : les subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour 84,29 %, les recettes fiscales de la taxe scolaire pour 8,46 %, et les revenus spécifiques, droits de scolarité et tenants lieu de taxe pour 7,25 %.

Les dépenses montrent que près de 78,80 % des décaissements sont faits pour des activités et services liés directement à l'élève (activités d'enseignement, activités de soutien et parascolaires). Des 99 545 425 \$ dépensés, 68,84 % ont été versés sous forme de rémunération et contribution de l'employeur, 0,62 % versés en frais de déplacement, 7,60 % versés en fournitures et matériel, 15,68 % versés en services, honoraires et contrats, 4,35 % versés pour l'amortissement et M.A.O. non capitalisable et 2,91 % versés pour le financement et autres dépenses. La gestion administrative représente 5,63 % des dépenses totales. De son côté, les coûts liés au conseil des commissaires et aux comités sont de 245 358 \$, soit 0,0026 % des dépenses totales de 99 M \$.

La commission scolaire respecte la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette pour l'exercice financier terminé au 30 juin 2011. La cible de réduction des dépenses administratives assujetties à cette loi était fixée à 10 % (188 585 \$), la commission scolaire présente une réduction des dépenses de 315 409 \$, soit 17 %.

Investissements

En 2010-2011, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a réalisé des investissements pour un montant de 15 779 018 \$.

Les grands chantiers qui ont marqué la dernière année scolaire : les projets d'efficacité énergétique dans 14 bâtisses (7 349 399 \$), le sinistre à la Cité étudiante (419 512 \$), les toitures (240 954 \$), le remplacement des fenêtres (1 139 218 \$), la rénovation des gymnases (1 101 877 \$), le réaménagement des salles de toilettes (1 458 828 \$), l'achat d'équipements spécialisés en formation professionnelle (1 556 495 \$), l'intégration de nouvelles technologies de l'informatique et de la communication (403 659 \$). Le solde des investissements est utilisé pour l'acquisition de manuels scolaires, de matériel, d'appareillage et d'outillage.

Surplus

Globalement, ce sont les budgets décentralisés des établissements (écoles et centres) qui affichent des surplus de 6 250 998 \$, la commission scolaire (budgets centralisés et services de garde) a un déficit de 513 357 \$, pour un total de 5 737 641 \$. À ce montant, s'ajoute un redressement de la valeur des terrains dû aux PCGR (principes comptables généralement reconnus) de 1 011 718 \$, ce qui porte le surplus accumulé au 30 juin 2011 à 6 749 359 \$.

Encore cette année, le rapport émis sans réserve par les vérificateurs témoigne de la qualité de la gestion des ressources qui ont été allouées à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Un résumé du rapport financier est disponible sur le site Internet au www.cspaysbleuets.qc.ca et sur demande.

-30-

Source :

Yannick Shields
Conseillère en communication
Tél. : 418-276-2012, poste #4010

Pour information ou entrevue :

Rémi Rousseau
Président
Tél. : 418-671-0757